

Labenne, lundi 24 octobre 2022

ENFANCE JEUNESSE

## Le restaurant scolaire inauguré le vendredi 21 octobre

*Vendredi 21 octobre, le Maire et son Conseil municipal ont convié les personnalités politiques landaises et les Labennais à l'inauguration du nouveau restaurant scolaire de la commune. Retour sur cette inauguration en présence de nombreux élus, maires et adjoints du territoire de MACS.*

### **Des portes ouvertes en premier lieu**

Afin que les parents d'élèves puissent visiter le nouvel équipement communal à destination de leurs enfants, des portes ouvertes du restaurant scolaire ont été organisées vendredi dès 16h30 à la sortie de l'école.

Accueillis par Olivier Colomes, adjoint à l'éducation enfance et jeunesse, et Bruno Le Coadic, conseiller délégué aux bâtiments, les enfants ont pu amener leurs parents à la découverte du lieu qu'ils fréquentent quotidiennement et dans lequel ils profitent des repas fournis par le Pôle Culinaire de MACS. Malgré un jour de départ en vacances de Toussaint, les familles se sont déplacées en nombre.

### **Une inauguration réussie**

Suite aux portes ouvertes, l'inauguration officielle a démarré à 18h30, en présence, notamment, de Thierry Baron, Sous-Préfet de Dax, Éric Kerrouche, Sénateur des Landes et Xavier Fortinon, Président du Conseil départemental des Landes. Ces derniers ont pris la parole suite au discours du Maire afin de saluer les nombreux équipements publics de la Ville et de mettre en avant les synergies du territoire qui permettent l'accomplissement d'une politique de proximité.

Ouvert le 1<sup>er</sup> septembre pour la rentrée, le restaurant scolaire accueille quotidiennement 430 enfants. Avec ses 700 m<sup>2</sup>, répartis en deux étages, il aura fallu 2 ans de travaux aux 26 prestataires pour que l'équipement sorte de terre.

Le bâtiment, aux normes PMR comprend une entrée indépendante pour chaque niveau avec :

- Une salle de restauration pour les enfants de l'école Aliénor d'Aquitaine au rez-de-jardin
- Un self-restauration pour les enfants de l'école Élémentaire Yves Ulysse au rez-de-chaussée

Le bâtiment aura coûté 2 034 041.64 euros avec l'appui des subventions de partenaires :

- 125 951 euros de la CAF
- 117 450 euros du Département
- 277 785 euros de l'État via la DETR